

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

M. le président de la Chambre Syndicale a adressé la lettre suivante à M. le Préfet du Nord :

Monsieur le préfet du département du Nord.

La Chambre Syndicale de l'association de l'industrie du commerce de Roubaix, se faisant l'interprète des graves intérêts qu'elle représente, a formulé à plusieurs reprises, des plaintes justement fondées contre les agissements de la Compagnie du Nord et contre l'incertitude que cette Compagnie oppose aux plus légitimes réclamations.

Mais cet arrêté est demeuré lettre morte, au moins pour certaines branches du trafic et pour le service de notre gare et nous venons d'ailleurs soumettre à votre sérieuse attention des faits d'une extrême gravité qui viennent d'être portés à votre connaissance.

Nous n'avons pas besoin, Monsieur le Préfet, d'insister sur l'importance de l'arrivage des charbons à Roubaix. Dans un centre manufacturier comme celui-ci, le combustible est absolument de première nécessité. C'est l'existence de nos 40,000 ouvriers qui est en cause. Devant la pénurie de matériel, réelle ou prétendue, invoquée par le chemin de fer, nos marchands de charbons se sont d'abord adressés aux grandes Compagnies houillères; celles-ci ont bien voulu affecter à leur service spécial un certain matériel qui a pu suffire pendant quelque temps; mais par une coïncidence, plus qu'étrange, à mesure que les nécessités créées par l'état de guerre disparaissent, que les transactions et les communications reprennent leurs allures normales, le matériel du Nord continue à s'évanouir, et cette ressource n'a pas tardé à devenir insuffisante.

A eu recours alors aux chemins de fer de l'Etat belge qui sont autorisés à louer des wagons à l'industrie privée. Ses contrats de location sont faits pour 6 mois et contiennent même des clauses pénales. Cependant nos négociants n'ont pas reculé devant ce moyen extrême; les wagons loués par eux portent une plaque indicative contenant leur nom, leur adresse et la mention : retour à l'aide. Or, ces wagons ne rentrent en Belgique que tardivement et presque irrégulièrement. La Compagnie doit donc les détourner et les utiliser à son profit pour d'autres transports, ce qui constitue un véritable abus de confiance.

Mais ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'en présence de ces faits, l'Etat belge a décidé de supprimer toute autorisation de location de matériel pour des transports en France. C'est donc l'arrêt de nos manufactures, la cessation ou la diminution des salaires de nos ouvriers, décrétés par la Compagnie du Nord, par son mauvais vouloir à ne pas nous fournir un matériel suffisant, par le sabotage et le désordre de son administration, qui vont aujourd'hui nous enlever notre dernière ressource.

Nous espérons, M. le préfet, que vous voudrez bien prendre en sérieuse considération les conséquences fatales, qui peuvent surgir d'un tel état de choses, et que vous voudrez bien prendre les mesures nécessaires pour les prévenir.

Nous avons l'honneur, M. le préfet, de vous présenter l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Président de la Chambre Syndicale, MONTRE-BOSSUT.

On adresse la lettre suivante au Progrès du Nord :

Monsieur le Rédacteur,

La grève des ouvriers mécaniciens de Roubaix continue toujours dans le même calme.

Les ouvriers se montrent bien résolu.

Nous faisons insérer cet article afin de démentir les faus bruits que nos adversaires font courir à notre égard.

paraissait brisé, et par un geste douloureux il me fit signe d'aller chercher ma petite sœur dans la pièce voisine.

Il passa encore quel que heures avec nous, et bien qu'il nous promit de revenir le lendemain, il était évident cependant que cette courte séparation lui causait un serrement de cœur inaccoutumé. Enfin il s'arracha de nos bras en prononçant ces paroles, les dernières que j'aie entendues de sa bouche : — Jacques, je te recommande ta sœur... mes enfants, aimez-vous bien...

Et il s'éloigna au galop de son cheval. Je le suivis longtemps des yeux, et, quand il eut disparu dans un tourbillon de poussière, je pressai Hélène contre ma poitrine oppressée; puis, et sans trop savoir ce que je faisais, je lui jurai de l'aimer toujours et de la défendre, s'il le fallait jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

Il me semblait entendre une voix intérieure me dire que bientôt nous serions seuls au monde.

Il y avait une heure à peine que mon père était parti, que nous vimes s'arrêter à la porte du commandant de notre petite colonne, qui demeurait vis-à-vis chez nous, un cavalier d'ordonnance dont la monture était blanche d'écume.

Quelques minutes après, notre cantonnement, d'habitude si paisible, fut sens dessus dessous. Les trompettes sonnaient, les tambours battaient; on chargeait les bagages dans les fourgons;

Nous espérons donc que nos frères et citoyens dévoués à notre cause, ne tiendront pas compte des pièges qu'on nous tend, et qu'ils continueront à bien vouloir nous envoyer leurs dons, afin que nous puissions arriver à notre but.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, nos salutations respectueuses.

Le Comité des mécaniciens. Roubaix, le 6 décembre 1871.

Quels faux bruits ?

Le timbre supplémentaire que portait le papier timbré, conformément à la nouvelle loi fiscale, vient d'être supprimé.

Il est remplacé par trois mots introduits dans le cachet supérieur, indiquant le nombre des décimes à payer en sus. Les officiers ministériels se sont plaints de la trop grande place que tenait ce timbre apposé au milieu de la feuille, et c'est, par suite de leurs réclamations qu'on a adopté cette mesure.

Le train de Paris, qui doit arriver le soir à Lille à 10 h. 40, est entré hier en gare, avec un retard de trois heures 50 minutes, occasionné par le mauvais temps.

Le Progrès du Nord, qui ne recule devant aucun canard, croit qu'il a été recueilli parmi les dames de Lille une somme de cent mille francs pour offrir un drapeau blanc à M. le comte de Chambord.

Le plaisantin de l'Echo du Nord est plus modéré, mais plus précis : il dit soixante-cinq mille francs, et encore il brode ce magnifique drapeau (Fides Spes) en diamants.

Pestel quel drapeau ! et que les dames de Lille donnent à un bel exemple de générosité royaliste !

Par contre, dit le Progrès, la souscription pour les orphelins de la guerre n'a produit qu'une quarantaine de mille francs.

Patience ! elle est toujours ouverte. Mais, dès à présent, il serait intéressant de savoir qui, des royalistes ou des républicains, ont fourni à cette souscription, — comme à tant d'autres, — le plus fort contingent. Le plaisantin de l'Echo, qui s'est donné le galon de refuser pour le drapeau cent sous — qu'on se lui a, certes, plus demandés, — sera sans doute épuisé pour les orphelins. (Vraie France.)

Par décret en date du 16 octobre dernier, ont été approuvés les travaux à exécuter et dépenses à faire sur l'ancien réseau de la Compagnie du chemin de fer du Nord, conformément aux projets suivants :

Ligne de Lille à Calais et à Dunkerque.

Allongement du portique de la gare d'Armentières.

Divers travaux à exécuter à la gare d'Hazebrouck.

Etablissement d'un passage sur rails pour piétons, pris du passage à niveau la rue de la Clef à Hazebrouck.

Remplacement d'une plaque tournante de 3m40 de diamètre par une plaque 4m20 à la gare d'Hazebrouck.

Ligne de Paris à la frontière belge.

Pose d'une jonction de voies en tête de la gare des voyageurs à Amiens.

Installations nouvelles pour le service de l'eau aux gares de Lille, Saint-Sauveur et Fives.

Etablissement d'un robinet à raccord d'incendie près de la gare de Tourcoing.

Agrandissement de la gare de Somain.

Etablissement d'une station à Onnaing.

Ligne d'Amiens à Boulogne.

Etablissement d'un nouveau garage et prolongement d'une voie à la gare de Neufchâtel.

Ligne de Creil à Saint-Quentin.

Agrandissement de la gare de Saint-Quentin.

Réseau.

Modifications à apporter à 30 machines avec tender.

Construction et achat de 2,700 nouveaux

on entassait les malades et les blessés sur des charrettes couvertes de paille; les officiers parcouraient les logements pour s'assurer qu'il n'y restait aucun traïnard.

La bonne Mme Lerry, pâle et les traits bouleversés, vint nous dire qu'il fallait nous préparer à partir. Effectivement, peu d'instants après, nous montâmes avec elle dans une petite calèche, dont elle se servait habituellement pour suivre, de loin, l'armée dans ses marches.

Je lui fis quelques questions, auxquelles elle répondit simplement que notre armée avait reçu un échec, qu'elle battait en retraite, et que, par conséquent, il était de toute nécessité de mettre à l'abri d'une surprise les blessés et les bagages.

Je lui demandai des nouvelles de mon père; elle m'assura qu'elle n'avait pas entendu parler de lui, ce qui était l'exacte vérité, et ce qui n'avait rien d'étonnant puisqu'il ne faisait que de nous quitter.

Bientôt quelques coups de canon se firent entendre; mais comme c'était derrière nous, cette nouvelle circonstance n'augmenta pas l'inquiétude.

Le bruit du canon se rapprocha insensiblement, et celui de la fusillade ne tarda pas à s'y mêler de la façon la plus lugubre et la plus terrifiante.

wagons en addition au matériel de réseau, aux termes de la dépense présentée le 18 juillet 1871.

La dépense des travaux dont il s'agit s'élève à 8,851,250 fr. 09 c. et sera imputée sur les 69 millions énoncés à l'article 9 de la convention du 22 mai 1860, comme maximum de dépenses à autoriser dans un délai de dix ans sur l'ancien réseau de la Compagnie.

M. Daboneau, président de l'exposition universelle de Lyon, vient de recevoir de M. Edmond Johnson, commissaire délégué pour la Grande Bretagne, la liste officielle de MM. les membres du comité de Londres.

Président : Le très-honorable Lord maître: Geo Anderson, esq. membre du parlement.

H.-W.-F. Bolekow, esq. membre du parlement.

Sir Antonio Brady.

Alexandre Brogdet, esq. membre du parlement.

David Chadwick, esq. membre du parlement.

Edwin Chadwick, esq. C.-B.

Hyde Clarke, esq.

Ernest Corbière, esq.

Thomas Dickens, esq., J. P. président de l'association pour l'approvisionnement de la soie.

Richard Durant, esq.

H. W. Eaton, esq. membre du parlement.

P. Le Neve Foster, esq. M. A.

E.-T. Gourley, esq. membre du parlement.

C.-W. Hoskyns, esq. membre du parlement.

W. Johnston, esq. membre du parlement.

R. Leedas, esq.

E.-P. Lintilhac, esq. (MM. Dufour frères).

Sir Louis Mallet.

T. Maclure, esq. membre du parlement.

A.-J. Mundella, esq. membre du parlement.

John Peude, esq.

C.-S. Read, esq. membre du parlement.

Charles Reed, esq. membre du parlement.

Col sir W. A. Rose, échevin.

T. Salt jeune, esq. membre du parlement.

Gilbert Sanders, esq.

Edmond Johnson, commissaire délégué, secrétaire honoraire.

3, Castle Street, Holborn, Londres

Faits Divers

Une correspondance du New-York Tribune donne le récit d'une épouvantable scène de sauvagerie, qui a eu lieu le 24 octobre, à Los Angeles (Californie).

Les victimes ont été des Chinois innocents, les bourreaux des Irlandais, aidés par quelques Mexicains.

Le bruit avait été répandu que les maisons habitées par les Chinois étaient remplies d'or et la populace s'était réunie devant la demeure de l'un d'eux, nommé Yo Hing, dans le but de la piller.

Les Chinois se barricadèrent, des coups de feu furent tirés, et un Américain tué. Aussitôt après, l'œuvre de pillage et de meurtre commença.

La populace enfonce les portes, quatre Chinois furent tués à coups de fusil, sept ou huit blessés et dix-sept pris et pendus.

Voici la description de la pendaison de la première victime, qui permet de juger de l'exécution des autres.

Weng Chin, marchand chinois, fut la première victime pendue. Il fut conduit à travers les rues par deux Irlandais, qui suivit une foule d'hommes et de gamins, la plupart Irlandais et Mexicains d'origine, vociférant de toute la force de leurs poumons. A diverses reprises, l'infortuné Chinois tenta d'échapper aux deux brutes qui le conduisaient. Mais un Mexicain à moitié ivre le suivait immédiatement un couteau à la main, prêt à lui porter un coup. Ceci accélérât sa marche, mais le malheureux ne prononça cependant pas un mot.

Au bout de Temple street on fit hâtivement les préparatifs de la pendaison, qui fut bientôt accompli. Mais, comme il ne mourait pas assez vite, un Irlandais monta sur ses épaules et lui brisa ainsi la colonne vertébrale.

mais les routes étaient défoncées par le passage de l'artillerie, et de plus la voiture était trop chargée pour la force de l'attelage.

De minute en minute, les détonations du canon étaient plus vibrantes; après l'une d'elles notre cocher nous dit qu'un boîtier venait de fracasser un des arbres qui bordaient la route que nous suivions.

Enfin le moment arriva où les quelques hommes de notre escorte durent se porter à notre arrière-garde pour repousser l'ennemi qui nous poursuivait.

Ceux de nos blessés qui pouvaient tenir une arme quelconque se joignirent à eux, faible secours, hélas ! ajouté à une bien impuissante défense.

La populace se livra ensuite aux transports de sa joie féroce et sanguinaire.

L'une des victimes, un médecin chinois en renom, M. Gnee-Sing offrit à ses bourreaux 4,000 dollars à condition qu'on le laissât aller.

On coupa immédiatement ses poches et on lui tira un coup de pistolet à la joue gauche, après quoi il fut également pendu, au milieu d'une nouvelle explosion de cris et de vociférations.

Un troisième malheureux fut hissé à diverses reprises contre le bras de la potence, avec une violence telle, que sa tête fut mutilée d'une manière horrible.

Trois chinois, dont l'un n'avait pas plus de quinze ans, furent expédiés avec la même férocité.

C'est à peine si ces malheureux ont exprimé une plainte. Seul le plus jeune a dit, pendant qu'on lui mettait le lacet au cou : « Moi pas peur de mourir, moi bon enfant chinois; moi jamais fait mal à personne. »

Trois jeunes garçons chinois pendus au bord d'un wagon ont eu une agonie affreuse. L'un d'eux ayant rattrapé la corde avec ses mains, essayait de se soulever, mais on lui frappa les mains à coups de bâton et de pistolet jusqu'à ce qu'il se laissât retomber.

Les Irlandais s'en servaient comme d'une cible et l'achevaient à coups de feu.

Voici une petite anecdote que nous racontait, il y a quelques jours, un vieil officier général du premier empire.

Le général comte de X... avait un brasseur nommé Jean, qu'il aimait beaucoup. C'était un honnête et doux garçon de la campagne, faisant avec le plus grand zèle son métier de domestique, mais d'une poltronnerie insurmontable. Ni les sermonnements de son maître, ni les plaisanteries de ses camarades, rien n'avait pu le guérir de cette incurable maladie qu'on appelle le peur.

Si bien que le pauvre diable, un jour de combat, en Espagne, laissa sa son fusil et se sauva lâchement au premier coup de feu.

Traduit immédiatement devant un conseil de guerre, le déserteur fut condamné à mort, malgré tous les efforts que fit le général pour le sauver.

Véritablement désespéré, car il avait pour son domestique une affection sincère et, de plus, convaincu du triste spectacle qu'il offrirait au moment de mourir, le comte de X... tenta tout alors pour faire commuer sa peine. Répoussé par le maréchal Soult qui commandait en chef, il s'adressa à l'empereur lui-même, et un matin enfin, il entra dans le cachot où Jean, n'ayant plus de perspective que le plafond d'exécution, gémissait et déprimait à vue d'œil, et il lui annonça qu'il avait obtenu sa grâce.

Dieu le bonheur du malheureux serait impossible. Il tomba aux genoux de son maître en pleurant de joie, et il s'empessa de souscrire aux conditions que celui-ci lui imposa.

Comme il fut que tu sois puni, dit le général à son domestique. L'empereur, tout en te faisant grâce de la vie, a ordonné que tu serais conduit devant le peloton d'exécution; que là, tu serais dégradé et que tu garderais les yeux bandés pendant le défilé de ton régiment. Tu ne risques pas grand chose, tu vois, à te montrer brave une fois dans ta vie.

Qu'est-ce que cette humiliation pour Jean en présence de l'existence à laquelle il se rattachait avec d'autant plus de félicité qu'il s'était vu plus près de la perdre.

Aussi, lorsqu'on vint le chercher pour le dénouement fatal, il étouffa tout le monde par son courage. D'un pas ferme il s'approcha du sinistre poteau, écouta sans soucier la lecture de son jugement, tendit avec fermeté la tête au vieux camarade qui s'approcha pour lui bander les yeux, et dix secondes après, au moment où il guettait peut-être le roulement du tambour lui annonçant le défilé, le malheureux tombait foudroyé.

Ne pouvant mieux faire, le comte de X... grâce à sa ruse, avait épargné au moins, à son ancien domestique la fin d'un lâche. Il lui avait donné la mort d'un soldat.

Revue des Associations catholiques

POUR LA CLASSE OUVRIÈRE

Œuvre de Jeunesse. — Sociétés de Saint-Joseph. — Sociétés de Saint-François.

La pauvre Mme Lerry était presque folle de désespoir. D'une part son mari n'avait pas quitté son poste au plus fort du danger, de l'autre elle ne pouvait s'empêcher d'envisager avec effroi la terrible responsabilité que notre présence faisait peser sur elle. Abimée dans ces deux douleurs poignantes, elle sanglotait sans relâche et ne répondait que par des mots sans suite aux consolations que je tâchais de lui donner.

Ma petite sœur Hélène occupait le fond de la calèche avec Mme Lerry; moi j'étais couché tout de mon long sur le devant.

Un peu avant le jour, la bataille sembla se ralentir et s'éloigner. Les coups de fusil et de canon retentissaient à des intervalles moins rapprochés et à une plus grande distance de nous. Mme Lerry, plus calme, étendit ma sœur en travers sur ses genoux et l'engagea à dormir.

Helène ne se fit pas prier, et moi je suivis bientôt l'exemple qu'elle me donnait.

Notre sommeil ne dura pas bien longtemps, mais il fut profond : si profond que je croyais seulement rêver que la bataille durait encore, tandis qu'elle recommençait en réalité à quelques pas de nous.

Tout à coup il me sembla que notre équipage, immobile au moment où je m'étais endormi, nous emportait à un train insensé. Je me mis sur mon séant; et mon premier mouvement fut de me retourner pour demander à notre cocher

Xavier. — Cercles d'Employés. — Patronage d'Apprentis, etc.

PREMIÈRE ANNÉE

N° XII. — Décembre 1871.

SOMMAIRE

I. Chef de sa Sainteté Pie IX aux membres du Congrès de Nevers.

II. Nouvelles du Bureau central R. P. V. de P. BAILLY.

III. Lettre à S. E. le Cardinal Donnet Archevêque de Bordeaux, sur le Congrès de Nevers. A. de Pichard.

IV. A. M. de Pichard, Délégué du Diocèse de Bordeaux au Congrès de Nevers. S. E. le Gard-Donnet, Archevêque de Bordeaux.

V. Œuvre des Apprentis de la Maison de l'Immaculée-Conception à Arras. E. P. (Fin).

VI. Orphelinat professionnel des jeunes Garçons à Toulon. L. Dabie Julien.

VII. Le Cercle de la Jeunesse à Toulon. L'abbé Tournamille.

VIII. Œuvre des Etudiants ecclésiastiques à Strasbourg. Jules Morin.

IX. Société des Patrons de Maçons. L'abbé Flèche.

X. La Loi sur les Cercles.

XI. Chronique. — Auch. — La Flèche. — Laval. — Dohrin. — Muret. — Metz. — Nancy. — Nantes. — Orléans. — Poitiers. — Louis Bernard.

XII. Cours de Physique instructive. Douzième et dernière Conférence. V. Duchafel.

XIII. Indicateur. — Les Gitano ou le Prince et le Chapeau. — La Perle cachée. — Le Malade imaginaire. — A. Pie IX. Pontife Roi. — Le Boucmané Dimanche. — Le Berger de la Montagne. — Je crois en Dieu. L. Vassy.

XIV. La Noël. — Poésie. — Henri Jouin.

Commerce

(Dépêche de MM. Kable et C^o, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Marché calme mais très ferme; livrable sans affaires.

Liverpool, 8 décembre. (Dépêche de MM. Kable et C^o, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes pleines, 15,000 b.; marché actif; prix haussant.

Recettes de 6 jours : 89,000 b.

BOURSE DE PARIS

du 8 Décembre

Rente 3 p. 0/0. 56 50

14 1/2 p. 0/0. 86 80

Nouvel emprunt. 90 55

MODES

Madame DEPOILLY à l'honneur d'annoncer aux dames de Roubaix qu'elle vient d'ouvrir un magasin de modes (aux Quatre Saisons) rue Pellart, n° 5 et les invite à venir visiter son bel assortiment de robes et de plumes de premier choix ainsi que rubans et turquoises.

Ayant nouvellement reçu plusieurs modèles de Paris (haute nouveauté) pour dames, demoiselles et enfants, elle espère que son genre de travail plaira au bon goût de ces dames et qu'elles l'honoreront de leurs visites.

English spoken. — Fashionable millinery.

Extrait de la Presse médicale sur la Soie colorifuge Léche.

LES RHUMATISMES, LES NEURALGIES et autres affections articulaires, lombagos, sciaticques, trachéennes, dont le principal symptôme est la DOULEUR, sont calmées et guéries par la SOIE COLORIFUGE, corps isolant électrique qui, sous forme de tissu et comme ouate ordinaire, s'applique immédiatement sur la peau.

* Dépôt dans les Pharmacies : à Paris, 38, rue Lamartine. — F^o par la poste, 3 fr. 50 et 6 fr. 60.

Spécialité de dentiers en tous genres. Traitements spéciaux pour le REDRESSMENT DES DENTS. VERBAUGGAE DENTISTE. BRÉVETÉ PAR S. M. LE ROI DES BELGES. RUE DE L'HOSPICE 4, ROUBAIX.